

l'on ne se laisse pas envahir par les importations de viande de bœuf de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Je tenais à exprimer ma désapprobation à cet égard.

L'adoption de ce projet de loi devrait nous rassurer un peu, car, grâce à lui, les éleveurs de bœuf ne devraient pas renouveler l'expérience qu'ils ont faite de 1973 à 1976, dont nous supportons encore les conséquences aujourd'hui du fait que le coût de production du bétail était vraiment trop élevé. La plupart des gens qui se sont demandés comment on peut gagner un cent au Canada se sont rendu compte qu'il faut pour cela investir de deux à 2.5 cents. C'est ce qui s'est produit dans l'élevage de 1973 à 1976; le coût de production était plus élevé que le prix de vente. Par conséquent, les agriculteurs ont vendu une bonne partie de leur bétail.

● (1550)

Aujourd'hui, les consommateurs canadiens paient des prix élevés parce que le gouvernement à cette époque n'empêchait pas l'importation de bœuf au Canada. C'était alors à l'avantage du consommateur, mais les prix d'aujourd'hui résultent d'une mauvaise gestion antérieure.

Dans ma circonscription, un éleveur a fait circuler une pétition qui a recueilli 5,000 signatures, laquelle a été déposée ici même. Il a fallu attendre six ans pour que soient présentées certaines dispositions législatives qu'on réclamait dans la pétition. Je crois que cette pénible expérience des éleveurs commence à porter fruit.

Le projet de loi mérite des éloges et je dirais que si nous pouvions, maintenant ou plus tard, nous défaire d'une certaine discrétion ministérielle qu'on a inscrite dans le projet de loi laquelle est tellement néfaste politiquement à long terme, la loi sera très avantageuse à la fois pour les consommateurs et les producteurs.

Je vais conclure, monsieur l'Orateur, sachant que d'autres députés veulent prendre la parole. Je félicite le ministre pour avoir écouté les propos de mon bon ami, le député de Medicine Hat et aussi pour avoir proposé cette mesure législative avantageuse pour tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je n'en aurai que pour quelques minutes mais je voudrais relever deux ou trois points qui me paraissent opportuns.

Tout à l'heure, j'ai entendu mon collègue, le député de Humboldt-Lake-Centre (M. Althouse), dont la circonscription est voisine de la mienne, affirmer que nous ne consommons même pas tout le bœuf que nous produisons. La question qui m'est venue à l'esprit est celle-ci: pourquoi avons-nous besoin de contrôler l'offre si nous devons importer du bœuf pour répondre à nos besoins? Dans ce cas, le gouvernement n'a pas besoin d'intervenir.

Je sais que le ministre considère que la gestion de l'offre résoudra les problèmes des éleveurs. Je voudrais qu'il nous dise pourquoi cela est nécessaire puisque nous ne produisons même pas assez pour répondre à nos besoins? Sans compter que le ministre sait également que le moment est proche où nous aurons plus de fonctionnaires que d'agriculteurs. La gestion de l'offre va contribuer à réduire le nombre des producteurs et suscitera d'autres problèmes tout en augmentant les frais de production. Ce sera la course aux quotas comme c'est le cas chez les producteurs de lait, si bien que chaque mesure s'avère coûteuse. Nous pourrions sûrement nous en passer, à cette

Importation de la viande—Loi

époque de taux d'intérêt élevés; il faut aussi tenir compte du prix élevé des terres, des machines agricoles et de tous les autres frais. Ce dont nous avons besoin, ce sont de producteurs compétents.

Il y a une quinzaine d'années, de passage en Pologne, j'ai entendu des responsables de ce pays nous citer des tas de statistiques. Aujourd'hui, quand j'ai entendu le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Ostiguy) nous citer toutes sortes de chiffres pour démontrer que la production était ceci ou cela, je me suis rappelé ce qui se passe en Pologne où les gens doivent faire la queue pour se procurer peut-être une demi-livre de viande. Voilà où conduit la gestion de l'offre. Faut-il chercher d'autres exemples plus frappants?

Ce qu'il faut, c'est supprimer les fluctuations comme cela s'est produit au cours des cinq premières semaines de l'année quand les prix ont chuté à cause des arrivages de bovins engraisés des États-Unis. Peut-être le ministre devrait-il songer à une politique des transports puisqu'il a dit qu'il avait dû verser quelque 46 millions aux éleveurs de porcs cette année et qu'il prévoit en verser 140 millions l'an prochain. Naturellement, tout programme de gestion de l'offre entraîne certains débours. Si, ce qui s'est passé au début de l'année...

M. Whelan: Le bill ne prévoit pas la gestion de l'offre.

M. Korchinski: Bien au contraire. La Saskatchewan a un programme de ce genre. Le ministre sait que certains programmes de gestion de l'offre sont en vigueur à l'heure actuelle.

Je dis donc au ministre que s'il tient à éliminer les effets du prix du bétail importé des États-Unis, il n'a qu'à instaurer un programme d'aide au transport des marchandises. Si l'arrivée à Montréal ou à Toronto de bétail importé des États-Unis fait baisser le prix canadien, nous n'avons qu'à transporter nous-mêmes notre bétail. Il n'est pas nécessaire de transporter du bétail sur pied; nous n'avons qu'à transporter la viande en quartiers. Nous devrions en transporter en quantités telles que, même si le prix tombait, seul notre bétail serait concerné et ce ne serait que temporaire. Nous pourrions rétablir la situation en supprimant l'aide au transport. Les éleveurs américains ne vendront certainement pas leur bœuf chez nous si le prix du bœuf y est moins élevé et s'ils risquent de ne pas faire de profits. Cela ne contreviendrait à aucun accord du GATT et le résultat serait le même.

Il nous faut plus de producteurs. À l'heure actuelle, même les céréaliers tâchent d'accroître leur production et se retrouveront bientôt dans la même situation. Si nous ne produisons pas assez pour répondre à la demande canadienne, nous ne devrions pas forcer des producteurs à se retirer du marché, parce qu'une fois qu'il s'en sont retirés, ils n'y reviennent pas de sitôt et, parfois, ils n'y reviennent pas du tout.

Monsieur l'Orateur, je ne tiens pas à retarder le renvoi du bill au comité. Je termine donc là-dessus. Je vous remercie.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.